

# LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

51

35e ANNEE — N° 42

TROIS-RIVIERES, JEUDI, 28 OCTOBRE 1943

5 sous la copie

## Des principes, oui; mais aussi des actes!

Que vaut le nationalisme en affaires, s'il n'est pas réciproque, c'est-à-dire si celui qui obtient, en pinçant la corde du patriotisme, ne rend jamais?

Car le nationalisme ne doit pas être une duperie, une simple couverture, une ingénieuse enseigne pour affaires profitables. Le nationalisme ne vit pas seulement de paroles, de promesses, de déclarations sentimentales, mais aussi d'actes, de constructions positives.

Si on ne confine le nationalisme qu'à des formules creuses, il y a bonne chance que nous n'avancions jamais.

Ainsi, nous prenons le cas des compagnies d'assurance canadiennes françaises en regard de la loi nationale du logement.

Dans une conférence qui a fait quelque bruit, M. Eugène Thérien, gérant du service des Immeubles du Trust général du Canada, a déclaré:

"Nos compagnies d'assurances canadiennes - françaises, affirmait M. Thérien n'apportent pas le concours et l'aide que pourtant elles reçoivent avec tant de générosité de la part de la population pour résoudre le problème du logement. Il n'y a aucune raison qui les empêche de suivre le même mouvement que les compagnies anglaises, surtout lorsque le Gouvernement apporte sa garantie jusqu'à concurrence de 20 et même 25% de la totalité des prêts, pourvu qu'ils soient conformes aux dispositions de la loi."

Et l'"Action Catholique", commentant cette déclaration, ajoute:

"Nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises

ne devraient pas se contenter de faire appel à un nationalisme économique bien compris pour drainer l'épargne populaire quitte à ignorer ce qu'elles prêchent lorsqu'il s'agit de disposer de cette épargne."

Il n'est jamais trop tard pour s'amender. Il y va d'ailleurs de l'intérêt bien compris de ces compagnies de modifier au plus tôt leur politique de placement. Souhaitons que le blâme énergique de M. Thérien aura des échos en haut lieu, c'est-à-dire auprès de ceux qui décident de l'orientation des capitaux sortis du peuple.

Nos compagnies canadiennes françaises d'assurance disposent d'une réserve globale d'argent assez forte pour régler presque à elles seules le problème du logement ouvrier dans la plupart des villes moyennes du Canada français. Quel pas en sens contraire du pauperisme n'accomplirions-nous pas si toutes ces compagnies, dans un mouvement d'ensemble, entreprenaient de mettre l'épaule à la roue? En se lançant dans une telle politique, nos compagnies ne feraient qu'imiter leurs concurrentes de dénomination anglaise qui, elles, emploient leurs capitaux à créer par tous les moyens le bien-être parmi les leurs. Nous sommes en droit d'attendre le même service de tant de nos propres institutions d'assurance dont la politique de placement, en nos temps d'évolution sociale, conserve quelque chose d'égoïste et de détestablement conservateur.

Clément MARCHAND.

## JUSTICIERS OU REVANCHARDS

Institués à l'instigation du groupe remuant des degaullistes, les procès politiques se poursuivent au sein des Français qui vivent hors de France. Ils se multiplient de jour en jour. Tous les hauts officiers qui, forcés par les circonstances, durent apparemment collaborer avec les Allemands, du temps qu'ils servaient en France, ont maintenant maille à partir avec les revanchards du général, depuis que, hors de France, ils ont entrepris de servir et de mettre leur bonne volonté et leurs moyens au service des forces de libération française.

Cette manie de la persécution dont font preuve les partisans du Général de Gaulle n'est pas faite pour créer l'union des Français. Ils les dressent les uns contre

les autres, au lieu de les unir dans la même cause, sous la même bannière.

Le mouvement de De Gaulle ne gagne rien à cet appareil de justice d'allure revancharde que l'on agite à tout moment sur la tête de ceux qui veulent le bien de la France, mais le veulent peut-être différemment de ces messieurs. De Gaulle incarne un symbole quand il releva le gant au lendemain de la défaite, mais il représente un autre symbole bien moins attirant quand il nous reporte à une époque où la pauvre France succombait sous le poids de ses déchéances politiques.

Le monde et l'opinion s'émouvent à juste titre des mises en accusations sommaires qui deviennent de plus en plus une routine au sein du Comité de libération française.

C. M.

## Le bon côté des choses



Ces jeunes soldats canadiens ont bien raison de laisser perler un large sourire sur leurs lèvres. Ils sont en Italie et ils ont des oeufs tant qu'ils en veulent. H.-J. VARTY (à gauche) et GEORGE JACKSON étaient en Angleterre depuis le début de la guerre et les oeufs y étaient extrêmement rares.

## Le sens de cette journée pan-latine

Trois-Rivières aura l'honneur d'accueillir dans ses murs les représentants officiels des républiques de l'Amérique Latine. La journée de samedi sera consacrée par les Trifliviens au culte d'amitié qui nous unit à ces Latins du Sud et qui repose sur une communauté d'origine lointaine, de culture et même de religion.

Cette initiative d'une journée pan-latine aux Trois-Rivières revient au Flambeau qui en est le principal collaborateur avec l'aide de plusieurs autres corps publics de notre ville et des villes-soeurs de la région. Car Trois-Rivières a voulu associer Shawinigan et Grand'Mère à son geste, et les délégués des républiques, arrivés aux Trois-Rivières dès samedi matin, visiteront les deux villes industrielles de la Mauricie avant de nous revenir pour un grand dîner au Château de Blois, dîner qui sera suivi d'une grande manifestation publique à l'Additorium de la Salle.

Il faut reconnaître que le Flambeau a eu la main heureuse dans l'organisation de cette journée. Il a pu compter sur l'aide de plusieurs sociétés qui se sont donné pour mission le rapprochement culturel entre Nord-Américains du Canada et Sud-Américains. Ces sociétés nous enverront toutes des délégations qui grossiront le groupe déjà imposant de nos visiteurs distingués.

Cette journée pan-latine s'imposait aux Trois-Rivières qui voit grandir son importance et se développer son foyer d'intellectualité. Tant des liens du sang et de l'esprit nous unissent à des descendants espagnols et portugais

qui ont étendu leur emprise et imprimé leur caractère sur les vastes terres du Sud aux richesses fabuleuses. Nous avons d'ailleurs, tant du point de vue culturel qu'économique, tout à gagner à ce rapprochement qui, à notre sens, a trop tardé.

Les républiques du Sud passent pour avoir développé chez elles l'une des plus riches civilisations qui soient. Leur vie pittoresque et haute en couleurs est superbement organisée à tous les points de vue, et, de l'avis des voyageurs, en avance sur la nôtre sur le rapport culturel et artistique.

Nous aurons plaisir à prendre contact avec les représentants de l'Amérique du Sud, à acclamer leurs drapeaux et à applaudir à leur salut.



## A L'HOTEL DE VILLE.

## Où sont les responsables?

En dénonçant la convention collective que la ville avait signée l'an dernier avec ses employés, les échevins se sont attirés la réprobation du maire Rousseau qui a frappé de son veto la résolution par laquelle ces messieurs entendent priver les employés municipaux de leur droit de traiter avec la ville en tant que groupe organisé.

Toutes les raisons apportées par M. Rousseau en faveur du renouvellement de la convention nous paraissent péremptoires. L'attitude de M. Rousseau dans cette affaire est tout à fait conforme aux principes de justice qu'on s'attend de trouver chez un homme libre et dépourvu de parti pris. Un échevin, M. Frédéric Poliquin, a endossé l'attitude du maire. On sait que M. Poliquin n'est pas l'homme des petits caucus tenus en dehors de l'Hôtel de Ville et qu'il n'a jamais montré beaucoup d'empressément à faire le jeu des obstructionnistes entêtés qui ne savent plus quel moyen prendre pour nuire à l'administration.

Ainsi la responsabilité de messieurs Rousseau et Poliquin se trouve dégagée. Les autres échevins supporteront seuls les effets de ce qui pourra se produire. Nous comprenons que parmi ces échevins, il en est pour qui la dénonciation de ce contrat constitue un acte de bonne foi. Nous ne pouvons réclamer de tous les mêmes lumières. Cependant, il est d'autres échevins qui, dans leur for intérieur, reconnaissent l'utilité et la légalité de ce contrat. Mais, apparemment il y a loin de cette connaissance au désintéressement et au sens du devoir qui leur commanderaient de favoriser le renouvellement de la convention collective. Ce sont ces échevins aux intentions équivoques qui, une fois de plus, se placent sur les épaules toutes les responsabilités.

Nous ne sommes qu'à quelques semaines des élections de septembre. Et nous avons encore à l'oreille et à l'entendement les discours mielleux et les déclarations empressées de ces messieurs. Habiles à montrer patte blanche en temps d'élection, pour se faire réélire, ils n'ont pas été lents à retomber dans leur vrai personnage de politiciens rétrogrades. Le peuple n'est pas tout à fait dupe de ces conspirateurs de la chambre noire et s'ils furent réélus, ce ne fut que sur la foi d'un pis-aller. Car il arrive souvent qu'en démocratie l'élu du peuple, à la connaissance de celui-ci, n'est pas le meilleur mais le supposé moins mauvais.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons être sûrs que les choses n'en res-

(Suite à la page 4.)



# ... Madame, voici pour vous ...



## VOTRE CHRONIQUE, MADAME

### Mode et beauté vont de pair

Les fonds de teint et la poudre sont d'une grande importance dans le domaine de la beauté. Voici pour vous quelques conseils à ce sujet, nous vous parlerons d'abord des crèmes fond-de-teint employées en grande surface pour unifier le ton de l'épiderme avec une robe décolletée.

De même que vous brunissiez vos épaules et vos bras cet été pour vous mettre en maillot, à votre arrivée sur la plage, vous allez recouvrir toute la surface destinée à être "visible" dans votre tenue de soirée. Mais choisissez bien une crème-mousse, pas une crème grasse: ce serait un désastre pour votre jolie robe.

Vous emploieriez la crème fond-de-teint assortie à celle de votre visage; un peu plus claire de préférence: c'est d'un effet



Le petit calot d'allure militaire est un des modèles préférés des jeunes filles. Il accompagne bien les ensembles de tout-aller,

plus naturel. Si vous désirez vous brunir franchement (par exemple, pour mettre une robe blanche), employez une lotion ocrée, non grasse, très colorée, sur laquelle vous étendez une fine couche de crème-mousse "ocre".

## Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale? Essayez Tablettes Toniques Ostrez, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B<sub>1</sub>, calcium, phosphore; agissent pour rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 50c, seulement. Et non initial de premier paquet, fabricant rembourse les frais. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrez aujourd'hui!

Afin d'étaler la crème fond-de-teint plus facilement et plus "également" sur le dos, les épaules, le cou et la poitrine, lotionnez d'abord toute cette surface avec de l'eau de rose, par exemple; puis, étendez rapidement la crème et laissez sécher.

Le poudrage doit être fait largement, avec une très grosse houppette, sans appuyer ni taper (pour éviter les plaques.) Il ne faut pas craindre de gâcher un peu de poudre: un poudrage mesquin laisserait des places non poudrées. Vous brossez ensuite légèrement, avec une brosse très douce à longs poils soyeux.

\* \* \*

Nous ne jugerons pas déplacé de faire une petite incursion dans le domaine de la mode, elle est si étroitement unie à la beauté. Selon la forme, l'embonpoint ou la maigreur de vos épaules, la longueur ou la brièveté de votre cou, la qualité de votre épiderme, vous aurez nettement avantage à choisir une ligne différente du décolleté.

Il s'agit pour une femme intelligente de combiner un haut-de-robe aussi avantageux que possible à sa conformation, aussi dissimulateur que possible de ses défauts (chacun en a).

Si vous avez le cou un peu court, la poitrine un peu forte, adoptez plutôt un décolleté en V qui dégage bien la base du cou, en avant et en arrière.

Si vous êtes un peu "plate" de buste, mais sportive et bien musclée, choisissez un décolleté accentué dans le dos, montant sur le devant. Mais ne commettez pas l'erreur de dénuder votre dos, si vous avez des "ailes d'archange" trop prononcées, des vertèbres saillantes. Choisissez prudemment un petit décolleté modeste, en rond ou en carré, agrémenté de manches bouffantes... C'est jeune et cela fait passer un buste imparfait.

Le décolleté "bateau" et le drapé à l'antique ne conviennent qu'aux femmes sculpturales (sans être lourdes), pourvues de larges épaules, d'un cou rond, en colonne.

Et pour consoler celles qui n'ont pas un décolleté selon leur rêve, il y a aussi les robes du soir montantes, les tailleurs de minuit, les chemisiers en lamé, le "sport grand soir" qui ne découvrent rien de la poitrine ni des épaules! Et c'est, précisément, la formule la plus nouvelle, la plus élégante de la grande couture.

Domage pour les jolies femmes; sécurité pour les... moins jolies.

## LA HARPE DE SAINT FRANÇOIS

Par Félix Timmermans  
(294 pages)

Voici une vie de Saint François, réédition canadienne, qui se lit comme le plus délicieux des contes.

L'auteur n'a point voulu écrire une vie critique. S'inspirant de la légende tout comme de l'histoire, il a tout simplement composé en prose un poème sur Saint François.

Le grand mérite de Timmermans aura été de nous restituer un Poverello d'Assise extrêmement vivant, si vivant qu'on a la douce illusion de l'accompagner partout.

On ne se défend pas de l'arôme d'une fleur. Il en est de même de ce suave petit livre. Il vous embaume le coeur et l'esprit.

Se le procurer (soit au Service de Librairie de votre journal ou en s'adressant à: Librairie Saint-François, 2107, ouest, rue Dorchester, Montréal, P.Q. Au comptoir \$1.00; par la poste, \$1.10.

## Achetez les Obligations de la Victoire

# "SALADA"

## L'ALMBANACH DE SAINT FRANÇOIS 1944

L'Almanach de Saint-François, dont 1944 marque le trente-cinquième anniversaire, vient de paraître.

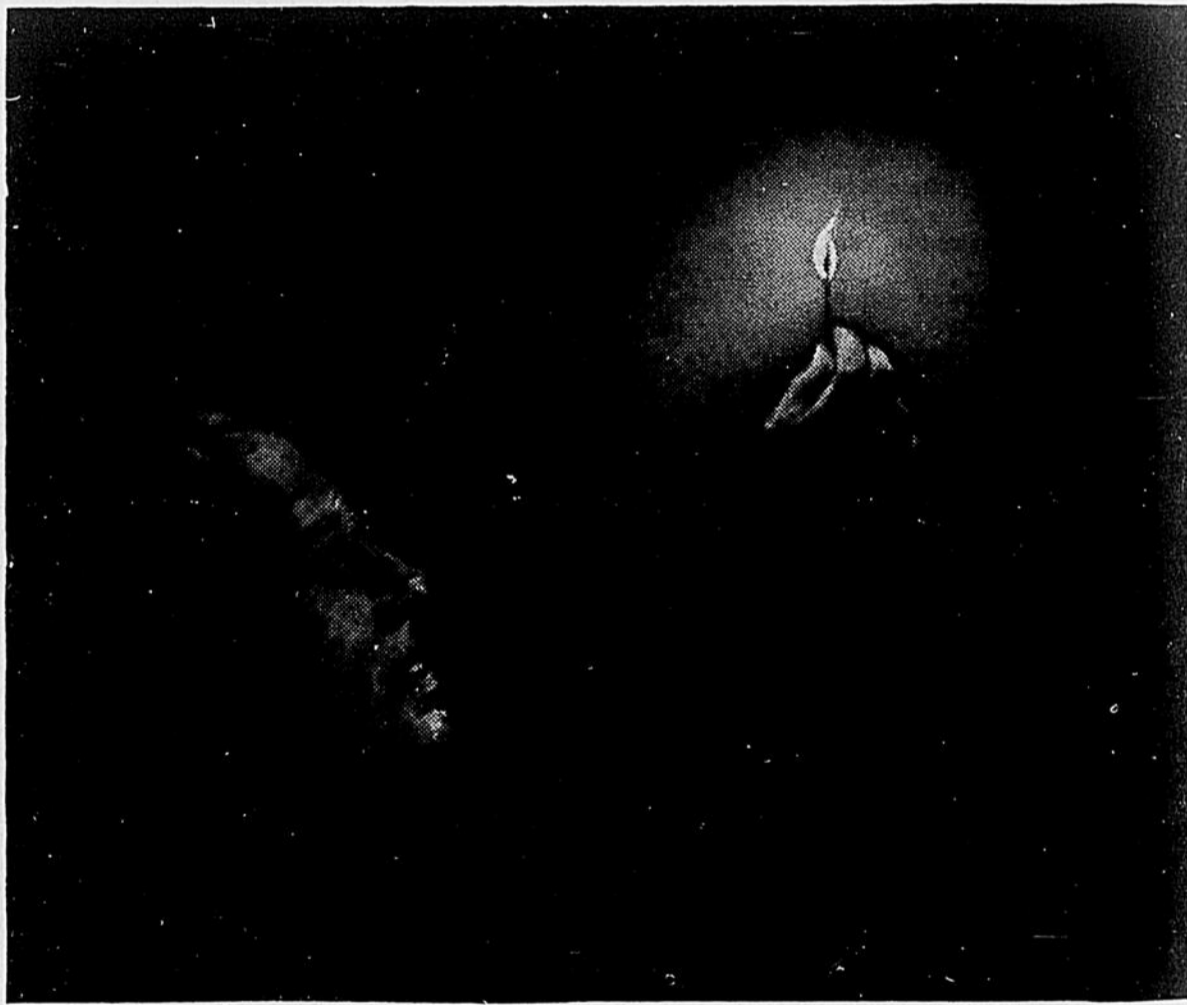
Rédigé en collaboration, il n'en est que plus intéressant et plus varié.

Couverture originale et intrigante en son symbolisme: Trois beaux canards s'en vont baignant... chantant... priant?

Articles d'actualité, poésies de choix, ravissantes illustrations de "RIC".

Enfin un hors-texte en couleurs, qui se peut détacher et s'encadrer, reproduit une récente photo de Sa Sainteté Pie XII.

Ne tardez pas à vous le procurer, 25 sous au comptoir, 30 sous par la poste, en le demandant (soit au Service de Librairie de votre journal ou) à: Librairie Saint-François, 2107, ouest, rue Dorchester, Montréal, P. Q.



## Obscurcissement du foyer



Un fusible n'est qu'un petit instrument de sûreté qui protège vos circuits et appareils électriques.

Lorsqu'un fusible saute recherchez-en la cause et enlevez la connection de la corde ou de l'appareil qui fait défaut.

Localisez l'interrupteur principal près de la boîte de fusibles et enlevez le courant. Tenez-vous sur une surface sèche pendant cette opération.

★

Enlevez le fusible fondu. Si la petite lame de métal qui traverse la fenêtre du fusible est brûlée c'est celui-là qui a sauté.

★

Remplacez le fusible par un autre exactement de même calibre. Refermez le circuit. Gardez toujours sous la main une provision de fusibles. Ils coûtent peu et vous épargnent beaucoup de tracas. Procurez-vous des fusibles approuvés par les assureurs, chez votre marchand d'appareils électriques.

★



Arrivant à  
MONTREAL

Les hommes d'affaires se dirigent tout naturellement vers le **WINDSOR**, hôtel renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

Son site idéal en a fait un centre reconnu autant pour les rendez-vous d'affaires que pour les réunions mondaines.

# Windsor

CARRÉ DOMINION

J. ALDERIC RAYMOND, President

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO.



## Vraiment...

Les directeurs de l'Association des Hebdomadaires garderont un souvenir réjoui de l'accueil reçu, ces jours-ci, à l'École des Arts graphiques (Montréal), grâce à de charmants cicerones qui étaient M. Beaudoin, le directeur de l'École, et l'hon. Hector Perrier lui-même, secrétaire de la province. Après la visite de l'école, chacun y est allé de ses souvenirs de métier et ceux de M. Perrier, qui est beau conteur, n'avait rien de précisément morose. "Turellement, Lionel Bertrand a été de la partie, lui et ses histoire neuves..."

\* \* \*

Cette bonne vieille hypocrite qu'est la loi Scott a écopé dans les grands prix dans une récente décision du juge Dalma Landry qui déplore qu'on ait jugé bon de soumettre un beau pays comme la Beauce à cette "loi d'extrémistes", à cette loi qui a l'heur d'éloigner les gens de la tempérance "à pas de géant" au lieu de les en rapprocher. La prohibition, déclare le juge Landry, n'a jamais donné les résultats attendus. Au contraire, elle a donné naissance à un commerce "dégoûtant et dangereux".

\* \* \*

Avec toutes ces chinoïseries dont la Commission des Prix a emmaillotté le commerce du bois de chauffage, tel de nos confrères estime, non sans couleur de droit, qu'il va falloir, comme les neiges approchent, aller sur le marché noir pour ne pas geler tout rond, cet hiver... Une chose est sûre, à savoir que rien ne peut forcer un fermier à couper et charroyer à la ville voisine une cordée de bois qu'il n'a pas le droit de vendre à un prix proportionné, par exemple, au coût élevé des moulées qu'il achète pour son troupeau. Oui, il faudra tout probablement aller sur le marché noir pour se protéger contre les froids bleus.

\* \* \*

Parce qu'il est d'une logique indéniable, il y a un passage capital à signaler dans la réponse de la Montreal Light, Heat & Power au manifeste par quoi M. Godbout a annoncé la volonté de son gouvernement d'étatiser la compagnie d'électricité en question. C'est le passage suivant, qui parle le langage du gros bon sens: "Le premier ministre déclare qu'une mesure radicale était devenue nécessaire pour assurer au peuple de la province le service de l'électricité à des conditions comparables à celles auxquelles on obtient ce service dans l'Ontario. Mais il ne dit pas que s'il est des tarifs d'électricité chargés par la Compagnie qui excedent ceux chargés pour le même service en Ontario, la faute en est exclusivement aux lois d'exception auxquelles la compagnie est soumise en matière d'im-

pôt, au fédéral, au provincial comme au municipal, alors que les services étatisés de l'Ontario sont pratiquement exempts de pareils impôts. Ces taxes d'exception pour les années 1937 à 1942 inclusivement se sont chiffrees par \$31,750,000, et s'établissent actuellement à quelque \$8,000,000 par année. Le premier

ministre sait fort bien que la Compagnie a déclaré à maintes reprises son intention, si elle était comparaison odieuse de la compagnie privée, chargée d'impôts, dégrevée de ces impôts comme en Ontario, de faire bénéficier d'autant ses abonnés."

En effet, les tenants de l'étatisme ont toujours donné dans la

avec l'Hydro ontarienne dégrevée de charges fiscales. Ce qui est étonnant, en tenant compte de ces impôts, c'est que les tarifs des exploitations privées du Québec ne soient pas plus élevés!

\* \* \*

La presse rurale hebdomadaire perd un brillant ouvrier de la première heure dans la mort de

l'hon. Jules-Edouard Prévost. Le directeur de "L'Avenir du Nord" s'était illustré par ses polémiques, où il déployait une plume impitoyable, et par son grand amour de la région, de l'artisanat, de la petite histoire. C'était un provincial dans la meilleure acception du mot, un devancier qui nous a grandement fait honneur.

# SAUVEGARDONS LEUR HÉRITAGE



Ce n'est pas seulement pour vous que vous travaillez sans relâche depuis le début de ce terrible conflit. Ce n'est pas par mesquinerie que vous évitez toute dépense inutile, c'est par esprit d'économie, pour acheter plus d'Obligations de la Victoire. Ce n'est pas seulement pour assurer votre propre sécurité que vous payez des impôts et acceptez toutes sortes de restrictions.

Si vous faites vaillamment tous ces sacrifices, c'est surtout pour la jeunesse qui pousse. Vous voulez que vos enfants et petits-enfants soient, comme vous, les maîtres du sol. Vous voulez leur léguer, libre de toute servitude, l'héritage que vos pères vous ont transmis après l'avoir défendu au prix de leur vie.

Nous gagnerons la guerre, c'est entendu, mais quand? Le Cinquième Emprunt de la Victoire vient au moment même où les Nations Unies commencent à entrevoir la victoire. L'heure des grandes offensives a sonné; nos ennemis chancellent sous les coups formidables que nous leur assénons: Rien ne nous arrêtera, si ce n'est la capitulation sans conditions de l'ennemi.

Plus que jamais, le Pays a besoin de votre aide. Produisez davantage et prêtez davantage. Donc, que chacun travaille ferme, économise et achète le plus d'obligations possible, hâtant ainsi le retour de nos gars. Qu'ils seront heureux de retrouver la ferme familiale, l'ordre, l'aisance et la liberté!



ACHETONS DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

**Nouveaux-Améliorés MEMBA-SEALS**  
POUR LES CONFITURES ET GELEES

Votre produit est doublement protégé grâce à l'enveloppe intérieure...  
Pas de moule... Pas de cristallisation...  
Adoptez ce procédé moderne.  
**PAS DE CIRÉ À FAIRE FONDRE**  
25 Enveloppes 10c Partout

Pour échantillon GRATUIT écrivez à MEMBA PECTIN CO. VANCOUVER, B.C.

## Où sont les...

(Suite de la page 1)  
teront pas là. Cette fois, ces messieurs ont engagé à leur détriment, une lutte parfaitement inégale, où ils seront battus en brèche par des forces qui leur sont supérieures. Les fonctionnaires municipaux qui, pendant si longtemps, ont vécu sous un régime de terreur et de favoritisme, n'entendent pas retomber sous l'empire du bon vouloir des échelons. Et les Syndicats Catholiques, aujourd'hui organisation puissante, ne laisseront pas défaire par la petite politique aux intérêts myopes la belle oeuvre qu'ils ont accomplie pour ce groupe de travailleurs.

Clément MARCHAND.

## DES COURS DE TELEGRAPHIE

M. J. E. Doyon, télégraphiste au Pacifique Canadien vient d'inaugurer des cours de télégraphie pour les jeunes gens des Trois-Rivières. Ces cours seront donnés à sa résidence, au no 966, rue Ste-Ursule.

Les cours auront lieu, dans la soirée et ils sont ouverts à tous. On pourra obtenir de plus amples renseignements, en s'adressant à M. Doyon, rue Ste-Ursule.

## Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale? Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B<sub>1</sub>, calcium, phosphore; aident vous rendre vigoureux et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c, seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse des prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui!

## Echos du séjour de l'Archevêque d'York à Moscou

Londres. — L'archevêque d'York qui est arrivé à Moscou le 20 septembre a présenté au Métropolitain Serge, tête de l'Eglise Orthodoxe une lettre de l'Archevêque de Cantorbury, exprimant l'admiration du peuple anglais pour l'héroïsme du peuple russe dans sa lutte courageuse contre l'envahisseur. L'archevêque de York assista à un service religieux spécial célébré par le Patriarche Serge dans la Cathédrale, en l'honneur de la fête de la Sainte Vierge. Dans la lettre présentée par l'Archevêque d'York au patriarche Serge, l'archevêque de Cantorbury exprime l'espoir que la délégation de l'Eglise Orthodoxe, rendra cette visite, et se dirigera vers l'Angleterre dans le plus bref délai, en réponse à l'invitation du clergé britannique. La presse des Bal-

kans opine que ce changement de la politique religieuse à Moscou, ainsi que les pourparlers qui ont lieu entre les Eglises anglicanes et Orthodoxes, sont le résultat d'un changement de tactique de Staline, qui n'a rien à voir avec la vraie tolérance religieuse. Le rétablissement du Synode et de son autorité, vise uniquement la conciliation des clergés grec, roumain et serbe qui jusqu'à maintenant se sont montrés fort

hostiles aux Soviets et au bolchévisme. L'invitation à l'Archevêque d'York aurait également comme but la conciliation de l'Eglise anglicane afin de créer des différents politiques avec le clergé orthodoxe balkanique. Le Métropolitain de Lithuanie, dans une déclaration publique, déclare que les activités du Patriarche de Moscou font le jeu des communistes et leur permet de masquer leurs véritables intentions.

J. H. René de Cotret, C.G.A.

Henri Ferron, C.A.  
Roland Nobert, C.A.

## RENE DE COTRET, FERRON &amp; CIE

Auditeurs et Syndics  
Comptables Licenciés

137, rue Radisson

Trois-Rivières

En nous  
abstenant tous  
d'un appel inutile  
par jour...



Les communications de guerre doivent  
passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.

En service  
actifdemandant des ailes  
aux mots

Pour tous vos  
Combustibles

Appelez 437

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS — HUILES - BOIS



**HARBONNERIE  
ST-LAURENT, Limitée**

Des milliers de clients satisfaits.

Rue Du Fleuve. Succ. rue Milot

## RENSEIGNEMENTS

Pour les cultivateurs de l'Est qui veulent  
acheter des grains fourragers de l'Ouest.

GRAINS DISPONIBLES:

## BLÉ • AVOINE • ORGE

## MODE D'ACHAT

Commandez par l'intermédiaire de votre marchand habituel. Le marchand peut commander ces grains, vous en dire le coût et se charger de tous les détails d'expédition jusqu'à votre gare ou

Commandez directement d'un fermier de l'Ouest. N'oubliez pas (1) de mentionner la sorte et la catégorie de grain désiré, (2) de spécifier que le grain ne doit pas avoir plus de 3% de déchet (*dockage*), et (3) soyez prêts à accepter le grain à une catégorie près de celui que vous aurez choisi.

Les achats ainsi faits garantissent à l'acheteur les droits aux primes, à

l'aide au transport et aux autres paiements promis par le gouvernement fédéral si l'expédition est conforme aux règlements.

RENSEIGNEMENTS  
SUR LES PRIX

Les prix pour l'avoine et l'orge sont fixés au boisseau, prix maximum (ou prix courant si celui-ci est inférieur), base en entrepôt à Fort William ou Port Arthur.

Prix maximum pour l'avoine, 51½c le boisseau; pour l'orge, 64¾c le boisseau.

C'est l'acheteur qui doit payer le transport, les frais de chargement, la commission et l'assurance pour les risques de guerre.

AIDE GOUVERNEMENTALE POUR LES ACHATS DE  
GRAINS FOURRAGERS

1. Prime par boisseau—1 ½¢ en octobre—1¢ en novembre—¼¢ en décembre.
2. Prime de 8¢ par boisseau sur le blé employé pour l'alimentation du bétail.
3. Aide au transport des grains fourragers de Fort William—Port Arthur à tous les points de l'Est du Canada.
4. Tolérance de 3% de déchet (impuretés) afin d'activer l'expédition du grain.

## LISEZ CECI ATTENTIVEMENT

Un wagon entier constitue une commande minimum de grain. On tolère 3% de déchet sur les achats de grain. L'acheteur ne paie que pour 1% de déchet; il ne paie rien pour la quantité en plus de 1%.

Après réception du grain, l'acheteur doit s'adresser à l'Administrateur des fourrages concentrés, Edifice Confédération, Ottawa, pour obtenir les formules nécessaires au remboursement des frais de transport et des

primes payées par le Gouvernement fédéral. Conservez les pièces suivantes: (1) La facture originale ou une copie de celle-ci signée par le vendeur. (2) La facture acquittée pour le transport ou l'avis d'arrivée des bureaux des chemins de fer. (3) Le certificat de classement du grain faisant voir qu'il appartient à une catégorie établie sous la Loi des Grains du Canada et qu'il ne contient pas plus de 3% de déchet (*dockage*);

## OFFICE DU RAVITAILLEMENT EN PRODUITS AGRICOLES

Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa

Honorables JAMES G. GARDINER, Ministre

# Cinéma de PARIS

Dès samedi prochain au Cinéma de Paris le public est invité à venir rigoler de bon cœur avec Fernandel. Le grand comique français n'a jusqu'à présent réalisé que des succès, soit comiques, soit dramatiques. Mais dans le cas du film "Raphael le Tatoué" l'on doit dire qu'il a atteint le pinnacle de sa forme comique.

Le scénario peut se résumer en deux lignes. Un veilleur de nuit dans une usine d'auto, à la suite d'un imbroglio, devient grand coureur d'auto et remporte un championnat. Mais ceci ne dit les poursuites, les chutes et les pas toutes les surprises, les gags, aventures de ce pauvre Raphael qui en voit de belles tout le long de son expérience.

Mais c'est un rôle en or pour Fernandel. Un rôle à transformation et un double rôle car Fernandel est à la fois Raphael le timide et Raphael le dur de rien. Et cela permet à Fernandel

de jouer toute la gamme de ses mimiques et de son art si particulier.

Le comédien est secondé par Madeleine Sologne, Monique Rolland, Genin, Léon Bélières et plusieurs bons artistes qui s'en donnent à cœur joie au cours de cette comédie furibonde d'action imprévue.

Le second film à l'affiche sera une grande nouveauté. Le film "La Perle" est un film inédit présenté pour la première fois au Canada. Notre ville en a la primeur avant la métropole. Cette comédie extrêmement amusante est défendue par Suzy Vernon, André Berley et Robert Arnoux sans compter un grand nombre de rôles épisodiques. Le secret de la perle ne doit pas être révélé ici afin de ne pas gâcher le plaisir du public mais que l'on sache bien qu'il comporte un fort élément de surprise.

Tél. 401

Heures de bureau: 10 à 12  
2 à 5 et 7 à 8 les lundi et mercredi soir.

Spécialiste

Pour les maladies des yeux  
oreilles, nez et gorge.

**Dr Benoît JACOB**

Ex-assistant à la clinique Nationale Ophthalmologique des Quinze-Vingts, Paris  
Ex-élève à l'hôpital Baucault, Paris, ex-interne de l'hôpital Normand & Cross.

126, rue Radisson  
TROIS-RIVIERES

## Succession Alfred Demers

AVIS public est par les présentes donné que Monsieur Henri alias Henry J. Demers a présenté le 8 octobre 1943, en la Cour supérieure siégeant aux Trois-Rivières, une requête demandant l'envoi en sa faveur, en possession définitive des biens dépendants de la succession de son père feu Alfred Demers, en son vivant demeurant au numéro 884 de la rue Ste-Ursule, aux Trois-Rivières et décédé aux Trois-Rivières, le 28 avril 1941, âgé de 74 ans et 4 mois ;

Toute personne ayant une réclamation contre telle succession, ayant aucune prétention en icelle, ou ayant aucune objection à l'obtention de telle requête devra se présenter en la Cour supérieure aux Trois-Rivières le 6 décembre 1943 à dix heures de l'avant-midi pour faire valoir ses prétentions.

Les trois-Rivières,  
le 8 octobre 1943.

PINSONNEAULT & CRETE,  
Avocats,  
Procureurs du Requéant.  
(28-2fs)

**ERNEST-L. DENONCOURT**

ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE  
Téléphone 963.

## IL NE POUVAIT DORMIR QUE DANS SA CHAISE

Mais aujourd'hui, grâce à l'emploi du "BRONKASEPTOL", nouveau remède contre la bronchite, il peut se reposer dans son lit toute la nuit sans aucun malaise.

En effet le nouveau remède "BRONKASEPTOL" pris avec de l'eau chaude, apporte un prompt soulagement dans toutes les affections des bronches, de la gorge et des poumons. Une dose prise au coucher facilite la respiration et procure un sommeil calme.

LA  
**Pharmacie HOULE**

A votre service.

Vis-à-vis le Bureau de Poste  
1356, Notre-Dame, Tél.: 57.  
Trois-Rivières.

**DOULEURS ET RAIDEURS RHUMATISMALES employez L'HUILE ÉLECTRIQUE DU DR. THOMAS**

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

**Trudel & Guillet**

Notaires

Argent à prêter. Règlement de faillites et de successions. Examens de titres. Difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 306 Radisson  
Tél.: 491. Trois-Rivières.

**SIROP MATHIEU TOUX, RHUMES, BRONCHITES**  
**CASSE LA TOUX**

**LE TABAC À CIGARETTES**  
*British Consols*  
**DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR**

# IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE - HÂTONS LA VICTOIRE



**AVANT LA GUERRE:** Jules n'hésitait pas à dépenser \$100 pour un voyage de chasse et, pour rien au monde, il n'aurait voulu se priver de ce plaisir.



**AUJOURD'HUI:** Jules ne va pas à la chasse: les \$100 qu'il aurait ainsi dépensés, il les affecte à l'achat d'une obligation de la victoire. Il estime qu'il est plus important de tuer des Nazis que des perdrix.

*Faisons notre part sans hésiter - et la victoire sera assurée*

Nos braves gars qui sont actuellement outre-mer combattent avec vaillance pour hâter la victoire — ils n'hésitent pas à risquer leur vie pour nous assurer cette victoire. Tout ce que l'on nous demande de faire, c'est de ne pas dépenser inutilement et de prêter notre argent pour l'achat d'avions, de tanks, de bateaux et de canons. Le Canada demande cette fois \$1,200,000,000. Refuser de souscrire à cet emprunt national, ce serait refuser de venir en aide à ceux qui se battent pour que nous gardions nos libertés. Hâtons donc la victoire en affectant tout l'argent que nous pouvons à l'achat d'obligations de la victoire — et surtout, comptons-nous heureux de pouvoir encore jouir de la liberté de le faire!

Le coût de cet espace a été défrayé par

**LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE - LA BRASSERIE DOW  
LA BRASSERIE FRONTENAC - LA BRASSERIE BOSWELL**

## Que serait-il arrivé si l'Hon. M. Godbout n'avait pas dirigé la province ?

On entend souvent faire le reproche que le gouvernement Godbout est le serviteur du gouvernement fédéral, qu'il ne refuse rien à Ottawa et qu'il sacrifie les intérêts de la province de Québec au pouvoir central, pour la poursuite de la guerre. Il faudrait d'abord savoir exactement quels sont les intérêts de notre province à l'égard de la politique de guerre canadienne. L'intérêt des Canadiens français commandait-il que le gouvernement de Québec refuse au gouvernement d'Ottawa toute collaboration dans le domaine économique et financier, le seul domaine où nous avons fait quelques concessions, en ce qui concerne la perception de certains impôts?

L'intérêt des Canadiens français commandait-il à l'hon. Godbout de dire au gouvernement fédéral: "La guerre ne nous intéresse pas; nous ne voulons pas d'usines chez nous; nous ne voulons pas de travail pour nos ouvriers; nous ne voulons pas de chantiers maritimes; nous ne voulons pas de commandes; nous ne voulons pas de fabriques de munitions". L'intérêt des Canadiens français commandait-il encore au gouvernement Godbout de proclamer, à la face des autres provinces et des Etats-Unis: "Nous sommes une province à part; nous sommes un peuple faible, impuissant, incapable de suivre les autres; nous sommes des gens chatouilleux, rancuniers; nous ne voulons pas être dérangés, nous voulons continuer de vivre dans nos vieilles chicanes, ça nous plaît que tout le monde nous regarde de travers."

L'homme public qui aurait parlé ainsi, au début de la guerre, n'aurait pas exprimé le sentiment de la majorité de notre peuple et il aurait causé un tort incalculable à la province de Québec. L'hon. M. Godbout, on le sait, prit l'attitude contraire, aux élections de l'automne 1939 et c'est lui qui fut élu par une majorité sans précédent. Sa politique était claire: faire en sorte que la province de Québec joue son rôle dans la guerre, sans rien sacrifier de ses droits essentiels mais sans mesquiner non plus sur des questions de détail.

Les droits des Canadiens français n'ont pas été sacrifiés; l'autonomie provinciale a été respectée. M. Godbout, cependant, n'a pas cru qu'il avait été élu premier-ministre pour faire obstacle à toutes les mesures de guerre du gouvernement fédéral lorsque les autres provinces acceptaient ces mesures nécessaires. Sur les questions fondamentales, comme celle du service militaire, que les Canadiens français envisagent avec raison sous un angle particulier, M. Godbout a fait entendre une voix qui a été écoutée et qui l'est encore. Sur ce point comme sur tous ceux qui pouvaient mettre en jeu nos droits établis, l'hon. M. Godbout a été un interprète fidèle de ses compatriotes et ses avis ont été respectés.

L'attitude raisonnable du gouvernement Godbout à l'égard du gouvernement fédéral ne nous a donc rien fait perdre et elle a permis à notre province de retirer sa part des avantages qui découlaient de la production de guerre, de l'abondance du travail, de la vente facile des produits agricoles, etc. Comment pourrait-on s'imaginer ou croire qu'une politique provinciale différente ou qu'un autre gouvernement provincial aurait pu exempter notre province des sacrifices que la guerre imposait à toute la population du Canada? Est-ce en criant à l'autonomie,

aux droits des Canadiens français, qu'un politicien quelconque aurait pu, par exemple, nous exempter des privations et des rationnements qui sont la règle dans tout le pays? Et d'ailleurs, quel est celui d'entre nous qui aurait voulu voir la province de Québec jouir d'un passe-droit dans ce domaine?

Il est facile de dire aujourd'hui, après quatre années de guerre: "Je vous avais averti de ce qui arriverait". Ce qui est arrivé devait nécessairement arriver. Une guerre ne dure pas quatre ans sans transformer la vie d'une nation et aucun des gouvernements provinciaux du Canada (celui de Québec pas plus que les autres) ne pouvait modifier le cours des événements.

Cependant, la politique du gouvernement Godbout, durant ces quatre années, a fait que la province de Québec sort de la guerre grandie aux yeux des autres provinces et de l'étranger; qu'elle a vu son industrie et son agriculture se développer. Cette politique a fait que les Canadiens ont vu le gouvernement fédéral respecter leur juste opposition à la conscription, et cela en dépit des pressions qui s'exerçaient contre nous. Il est facile de deviner ce qui serait arrivé si la province de Québec avait eu à sa tête, durant cette période difficile, un énergumène incapable de retenir ses paroles, qui se serait amusé à défier tout le monde, à calomnier nos compatriotes de langue anglaise, bref, à monter tout le reste du Canada contre nous. (Comm.)

## Une politique nouvelle, une économie nouvelle

(Communiqué de "L'Union des Electeurs")

En quoi l'Union des Electeurs diffère-t-elle des partis politiques? Par son double programme politique et économique. C'est le sujet traité par M. Louis Even, à la radio, la semaine dernière, dans la causerie de l'Union des Electeurs.

Les partis politiques, ne s'occupant que de pousser des hommes au pouvoir et d'attirer sur ces hommes la confiance de leurs électeurs, passent leurs discours à canoniser leur propre chef de parti, et à damner les chems des partis adverses. "L'Union des Electeurs", elle, dit M. Even, s'occupe de ses membres, des électeurs. Aussi, n'a-t-elle point de saints politiques à mettre en niche, ni de démons politiques à précipiter dans les abîmes."

Les partis politiques disent au public: Faites confiance à un tel et à son programme si vous voulez être bien gouvernés. "L'Union des Electeurs" dit aux électeurs: Faites votre programme vous-mêmes et ne vous fiez qu'à vous-mêmes pour l'obtenir.

C'est pour cela que l'Union des Electeurs s'efforce tant d'éclairer, de renseigner, et de demander aux électeurs de s'instruire et d'agir eux-mêmes. Voilà une politique nouvelle.

"L'Union des Electeurs" préconise aussi une économie nouvelle. Dans l'économie actuelle, le consommateur est soumis aux dictées de l'argent. Les unions et les syndicats actuels, au lieu de servir le consommateur, en s'efforçant de réaliser une production et des services qui lui conviennent le mieux, ne s'occupent que de répartir le peu d'argent existant, à cause d'un mauvais système financier.

L'Union des Electeurs parle au poste CKAC le jeudi à 10h15 p.m., et au poste CHRC les mercredi, vendredi et dimanche à 7h. p.m.

## La C. C. F. et la déclaration de l'Episcopat

Plusieurs journaux ont interprété la récente déclaration de l'Episcopat comme favorable à la C. C. F. Celle-ci évidemment n'a pas manqué de s'en prévaloir: "D'une importance particulière, signale-t-elle dans un communiqué, sont les passages qui affir-

ment que les catholiques sont libres d'appuyer tout parti politique au Canada, sauf ceux qui préconisent les doctrines du communisme, telles que définies par Leurs Excellences." (Devoir, 21 octobre)

Ce n'est pas tout à fait cela. Voici le texte exact de la déclaration épiscopale: "Les fidèles ont toute liberté d'adhérer à un parti politique quelconque, pourvu que

ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme qui sont traditionnels au Canada, pourvu aussi qu'il favorise, dans l'ordre économique et social, les réformes nécessaires réclamées avec tant d'instance dans les documents pontificaux."

La C. C. F. maintient-elle les principes fondamentaux du christianisme? En 1934, S. Exc. Mgr (Suite à la page 7.)

SERVICE

SÉLECTIF



NATIONAL

# AVERTISSEMENT

## AUX HOMMES D'ÂGE MILITAIRE ET À LEURS PATRONS

Les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) autorisent le Ministre du Travail à exiger que les employés masculins fournissent à leurs patrons la preuve qu'ils n'ont pas négligé de se conformer aux Règlements de mobilisation du Service sélectif national (c'est-à-dire, à l'appel pour le service militaire).

L'on se propose de rendre bientôt une Ordonnance qui obligera les employeurs à exercer le contrôle voulu en ce qui concerne leurs employés masculins et à signaler tous ceux qui n'auraient pas fourni la preuve qu'ils sont en règle.

Seront assujettis à ce contrôle tous les employés du sexe masculin qui ont atteint l'âge de 18 ans et 6 mois et non encore leur 38ème anniversaire. Les individus concernés devront fournir sous l'une des formes suivantes la preuve requise :

- (a) Celui qui a été licencié des forces armées au cours de la présente guerre devra produire son certificat de licenciement. Celui qui a été licencié mais n'a pas de certificat devra se le procurer en s'adressant, selon le cas, comme suit:

*Armée—Au Commandant de District, du District militaire où le licenciement a eu lieu.*

*Aviation—Aux Archives Centrales, Quartier général, R.C.A.F., Immeuble temporaire no 5, Ottawa, Ont.*

*Marine—Au Secrétaire du Conseil naval, Ottawa, Ont.*

- (b) Celui qui, en conformité des instructions d'un registraire d'une Commission divisionnaire de mobilisation, s'est présenté pour un examen médical sous le régime des règlements de Mobilisation, devra avoir en sa possession soit un certificat d'inaptitude, soit d'ajournement de service militaire de la part du Registraire de Division. (Celui qui, ayant droit à l'un ou l'autre de ces documents, l'aurait perdu, devra immédiatement s'adresser au Registraire qui a émis l'original, pour en obtenir un duplicata.)

- (c) Celui qui aura été rejeté sur demande d'enrôlement volontaire dans l'Armée depuis le début de cette guerre, devra être en possession d'un certificat à l'effet qu'il a été rejeté pour inaptitude physique. (Celui qui, ayant droit à ce certificat, n'en possède pas, devra s'adresser au Quartier général du district militaire où il s'était présenté pour l'enrôlement, afin de se procurer le document requis.)

- (d) Tout homme dans les catégories désignées, qui n'a pas atteint son 38ème anniversaire et qui était marié le 15

juillet 1940, ou qui, s'étant marié avant cette date, est maintenant veuf avec enfants, doit être en mesure de fournir une preuve documentaire, comme un certificat de mariage ou l'extrait de baptême d'un enfant, à l'effet qu'il était marié avant le 15 juillet 1940 et qu'il est actuellement marié ou veuf avec enfants.

- (e) Celui qui s'est présenté pour l'enrôlement dans l'Armée à la suite d'un Ordre—Service militaire sous le régime des règlements de Mobilisation et qui aurait été rejeté, devra avoir un certificat à l'effet qu'il a été refusé pour cause d'inaptitude physique. Celui qui, ayant droit à ce certificat n'en possède pas, devra s'adresser au Commandant du District militaire où il a été rejeté.

- (f) (i) Celui qui n'est pas sujet aux règlements de Mobilisation du fait qu'il est étranger ennemi n'ayant pas fait une demande de naturalisation, pourra obtenir un certificat d'un registraire de sa Commission divisionnaire de Mobilisation à l'effet que les règlements de mobilisation ne s'appliquent pas à lui. Tous les étrangers ennemis doivent obtenir ce certificat.

(ii) Celui qui est étranger ennemi et n'est pas de nationalité belge, tchécoslovaque, hollandaise, norvégienne, polonaise, américaine ou yougoslave et n'a pas fait une demande de naturalisation, pourra être exempté de ses obligations sous le régime des règlements de mobilisation, mais en pareil cas il renonce pour l'après-guerre à ses droits éventuels de citoyenneté canadienne. Les hommes de cette catégorie qui ont demandé et obtenu cette exemption, recevront, lorsqu'il conviendra, des certificats de la part des registraires.

**Cet avertissement est publié en vue de faciliter l'observance du décret projeté. Un délai raisonnable sera accordé pour permettre aux hommes de se procurer les documents, ci-dessus mentionnés, auxquels ils auraient droit.**

**Les patrons sont priés de mettre leurs employés masculins au courant du décret afin d'en faciliter lorsqu'il sera mis en vigueur.**

# MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MacNAMARA  
Directeur du Service sélectif national

## La C. C. F.

(Suite de la page 6.)

Gauthier, étudiant la C. C. F. d'alors, répondait négativement et en connaissance de cause: "Le nouveau système (celui de la C. C. F.) écrivait-il, ne nous offre qu'une conception matérialiste

de l'ordre social". Et il prouvait son affirmation en établissant que la C. C. F. préconisait "une réforme complète, radicale, de fond en comble", mais qu'elle ignorait totalement dans cette réforme la question morale et religieuse. "Leur unique remède, remarquait Son Excellence, c'est de tout remettre entre les mains de l'Etat

pour une répartition plus équitable". Or les documents pontificaux insistent sur la réforme des mœurs et condamnent le socialisme.

Cette critique vaut-elle encore aujourd'hui? Y a-t-il eu, au contraire, dans le programme de la C. C. F. une évolution qui le rende maintenant conforme à la

double exigence indiquée par l'épiscopat dans sa déclaration.

La question est posée. A la C. C. F. de répondre par des faits. Elle va tenir en décembre prochain un congrès général à Régina. L'occasion sera bonne alors de dissiper toute équivoque et de dire clairement comment elle a évolué de façon à mériter

maintenant la confiance qu'elle sollicite des catholiques.



# La Victoire d'abord... le superflu ensuite

Celui que l'achat de boissons alcooliques empêcherait de souscrire comme il le doit à l'Emprunt de la Victoire, devrait se passer de ce luxe.

Les clients de la Commission des Liqueurs de Québec, comme d'ailleurs ceux des commissions similaires dans les autres provinces, sont évidemment des gens qui ont plus d'argent qu'il ne leur en faut pour se procurer le nécessaire. Le succès des emprunts précédents prouve que ces personnes ont répondu généreusement à l'appel du Pays.

L'évolution de la guerre fait ressortir la nécessité de privations de plus en plus grandes et même de sacrifices qui ne pourront jamais être compensés. Il ne suffit pas de se priver de quelques satisfactions pour se mettre en état de répondre aux exigences du Canada à l'heure actuelle. Il faut faire bien davantage.

Il ne s'agit pas de réduire son train de vie au point de n'avoir plus que tout juste ce qu'il faut pour subsister. Félicitons-nous qu'une telle menace ait été écartée, mais n'oublions pas que nous le devons aux deuils, aux souffrances et aux privations d'une grande partie de nos concitoyens.

Rappelons-nous aussi que le chemin de la victoire sera long et difficile. Le plus ardent désir de tous les Canadiens, c'est de hâter le retour de la paix et de connaître de nouveau les joies de la vie que nous offre notre régime démocratique.

Ce désir ne se réalisera que par l'active coopération de tous les citoyens en vue de fournir au Pays les moyens de poursuivre la guerre d'une façon digne de lui. Pour cela, le Canada a besoin non seulement d'hommes, mais encore de ressources financières considérables.

Chaque citoyen doit se faire un devoir d'acheter des Obligations de la Victoire jusqu'à la limite de ses moyens. Sachons nous refuser les satisfactions qui amoindrieraient les moyens dont nous disposons pour contribuer à la Victoire et au rétablissement de la paix.

La Commission des Liqueurs de Québec engage ses clients à réduire leurs achats au minimum et à consacrer l'argent ainsi épargné à un placement en Obligations de la Victoire.

Nos clients ont les moyens d'acheter plus d'Obligations. Ils voudront contribuer à la Victoire.

HÂTONS LA VICTOIRE — ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC



Hertha Glatz, célèbre contralto du Metropolitan Opera, qui chantera ce soir devant les membres de la Sté des Rendez-vous Artistiques. Cette artiste qui remporta un très vif succès parmi nous l'an dernier sera accompagnée par l'Ensemble à Cordes de Jean Deslauriers. Hertha Glatz chantera en outre demain devant le jeune auditoire du Club André Mathieu, qui groupe au-delà de 800 membres.

**CHANSONS DE L'ACADIE**

L'initiative d'un artiste de Radio-Canada — Aux émissions du Réveil Rural.

Jacques Labrecque, ténor, dont les auditeurs du Réveil Rural connaissent depuis déjà près de cinq ans, l'interprétation heureuse d'œuvre du folklore, vient de prendre une initiative également heureuse. A partir du vendredi, 5 novembre et les vendredis qui suivront au cours de la saison, il fera entendre, à l'émission même du Réveil Rural, sous la rubrique "L'Acadie chante", des chansons populaires inédites provenant du pays d'Evangeline.

Ces chansons ont été recueillies par des religieux de l'Ordre des Capucins, parmi les souvenirs de la famille Boudreau au Cap Breton. Elles forment un recueil édité par le Père Anselme et le Frère Daniel, tous deux d'origine acadienne. Marius Barbeau en a fait la préface. En parlant de ce recueil, il explique le vœu qu'il devrait s'enhardir jusqu'à embrasser, au-delà des provinces

maritimes, un plus grand domaine sur le parcours du Saint-Laurent et même au-delà."

Lors de l'émission du vendredi, 5 novembre, Jacques Labrecque chantera "J'ai trop grand peur des loups", "Partons, la mer est belle" et "Malborough".

**LA MEDECINE INDIENNE, ENRG.**

Le créateur: Philippe Desfossés.

- Le célèbre Baume Indien la bouteille de 10 oz., \$1.00 (contre rhumatismes, grippe, bronchites)
- Extracteur indien (contre cors et verrues) boîte .25c
- Poudre indienne (catarrhe et maux de tête) boîte .25c
- Pommade indienne (pour hémorroïdes) . . . boîte .25c
- Purificateur du sang indien (pour le sang, la bile, nerfs, vers, constipation) pinte \$1.
- Emplâtre indienne (tous genres de douleurs) . . . 25c

S'adresser à  
50, St-Alphonse, (2e étage)  
Cap-de-la-Madeleine Ouest.

**CHAUSSURES**

**DE QUALITE**

pour toute la famille



Soyez prêts pour l'automne. Profitez d'un choix complet. Grâce à une politique de prévoyance dans les achats, nous pouvons, malgré la guerre, répondre à tous vos besoins.

Notre longue expérience dans le domaine de la chaussure est votre garantie de satisfaction.



\* \* \*

**J. A. GOSSELIN**

Agent exclusif aux Trois-Rivières des marques Hartt, Slater et Dr M. W. Locke.

Service gratuit de Rayons-X permettant de vérifier l'ajustement.



1392, rue Hart - Tél.: 537 - Trois-Rivières



*Sa mère vit dans une anxiété constante!*

Pas de nouvelles d'Ottawa signifie que son fils va toujours bien.

Le risque qu'il court est atténué si nous fournissons assez d'armements.

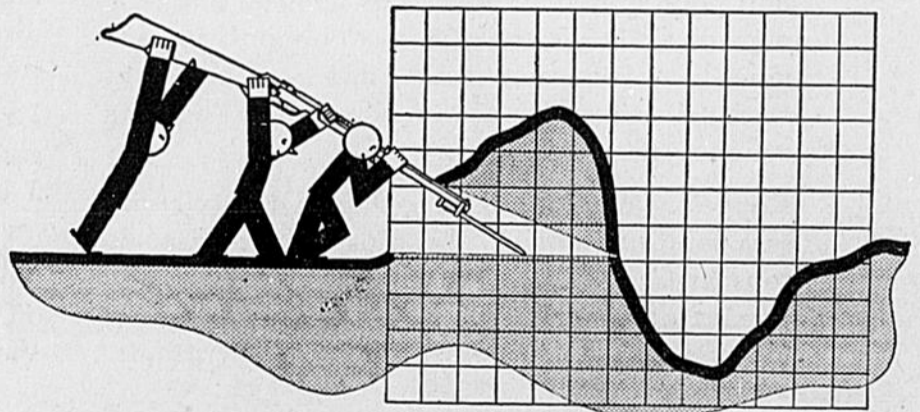
Prêtons nos dollars pour le ramener bientôt à son foyer—

*Hâtons la Victoire*  
**par l'achat de BONS DE LA VICTOIRE**

The Canada Life Assurance Company

**HÂTONS LA VICTOIRE**

**ÉPARGNEZ MAINTENANT—  
POUR MIEUX ACHETER  
—APRÈS LA GUERRE**



L'ACHAT D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ET DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE AIDE À EMPÊCHER L'INFLATION AUJOURD'HUI — ET LA DÉPRESSION PLUS TARD

CONTRIBUTION À LA 5e CAMPAGNE DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DE

**L'ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED**

MONTREAL

